Reunion publique du vendredi 11 mai 2001
organisée par les Verts-Albertville Tarentaise en mairie de Grignon

---

Intervention du président de Bien Vivre à Grignon
(association agréée protection de l'environnement)

J'aimerais tout d'abord lever l'ambiguïté qui pourrait persister dans l'esprit de certains de nos concitoyens:

-Nos associations,neutres politiquement,reunissent des personnes de bonne volonté qui partagent la même sensibilite environnementale.

-Le parti des Verts et nos associations ont pratiquement les mêmes objectifs en ce qui concerne la gestion des dechets.

Pour nous,à Grignon,tout a commencé à notre assemblée generale annuelle de juin 1997.Le président du SIMTOM d'Albertville y a annoncé **la décision de son syndicat-prise à l'unanimité-d'accepter sur son site de Gilly l'usine** d'incinération prévue dans la Combe de Savoie par le 1er plan departemental de janvier 1994, **triplant ainsi la capacité de son unité** C'est à cette occasion qu'ont été évoqués **pour la première fois ici les problèmes de Santé Publique que soulève l'incinération(dioxines, métaux lourds,etc...).**

Notre association s'est donc assignee comme objectif la révision de ce plan départemental-le premier responsable-ce qui a conduit successivement

-à la création,*dans l'arrondissement d'Albertville(qui offre la particularité d'abriter toutes les usines d'incinération du département,en dehors de Chambéry)* d'un 1er collectif associatif Tarentaise-Bassin Albertvillois.Coût des opérations de sensibilisation de tous les élus de l'arrondissement(**supporté par les seules cotisations des membres des sept associations concernées:7 000 francs(dont 60% assurés par Bien Vivre à Grignon).**

Ces opérations ont largement contribué à la prise de conscience des élus du SIMTOM,qui ont -à l'unanimité-décidé d'abandonner le projet de 60 000 t/an à Gilly.

-à la création,*dans le département,du collectif associatif de Savoie,*qui a poussé à la constitution,dès décembre 1998,de **la commission de révision du plan départemental déchets,** présidee par le préfet de Savoie Le prolongement du calendrier initial des travaux de cette commission devrait encore couvrir toute l'année 2001.

Tous ces travaux,auxquels participent activement les délégués de notre collectif associatif, **aboutiront nécessairement à des décisions lourdes de conséquences.***Ils sont pratiquement ignorés du grand public,la presse locale,p.ex.,n'en fait jamais mention,se contentant généralement d'interviewer des élus sur des sujets ponctuels comme la collecte sélective des ménages.*

En ce qui concerne le SIMIGEDA,quel bilan en tirent aujourd'hui les associations?Quatre années de perdues pour constater que l'usine d'incinération de Gilly-la seule encore de ce genre en Savoie-continue de polluer en fonctionnant"illégalement"puisqu'elle n'observe même pas la réglementation française actuellement en vigueur.

Jusqu'à maintenant les associations ont agi dans la plus stricte légalité.Devront-elles,pour atteindre leurs objectifs,envisager un jour d'autres modes d'action?